

Avis d'expertise de l'ASNR - 2025

[Imprimer](#) [Partager](#) 

Cette page permet d'accéder aux avis d'expertise en lien avec des décisions de l'ASNR pour l'année 2025.

- [Octobre 2025](#)
- [Septembre 2025](#)
- [Juillet 2025](#)
- [Juin 2025](#)
- [Mai 2025](#)
- [Avril 2025](#)
- [Mars 2025](#)
- [Février 2025](#)
- [Janvier 2025](#)

PROCESSUS STANDARD « DÉCISION » SIMULTANÉITÉ AVIS / DÉCISION OU POSITION

Exemples courants simultanéité « complète » :

Publications simultanées
en octobre 2025

Avis d'expertise de l'ASNR d'octobre 2025

Imprimer 

Partager 

- EDF – REP – Centrale nucléaire de Golfech – Réacteur n° 2 – INB 142
Demande de modification temporaire du chapitre III des règles générales d'exploitation pour passer en arrêt normal sur les générateurs de vapeur (GV) avec plus de deux soupapes indisponibles sur chaque GV, pour réaliser des essais périodiques qui génèrent des indisponibilités de groupe 1 et vidanger les lignes d'échantillonnage du système de purge des GV sous couvert d'une condition limite
 - [Avis d'expertise n°2025-00103 du 20 octobre 2025](#) 
 - [Décision CODEP-BDX-2025-065854 du président de l'ASNR du 24 octobre 2025](#) 
- EDF – REP – Centrale nucléaire de Flamanville – Réacteur n° 2 – INB 109
Modification temporaire des STE visant à autoriser plus de deux survols cuve en configuration TAM ouvert et cœur chargé, lors de l'opération de remplacement des générateurs de vapeur
 - [Avis d'expertise n°2025-00102 du 17 octobre 2025](#) 
 - [Décision n° CODEP-DCN-2025-058296 du président de l'ASNR du 22 octobre 2025](#) 
- EDF – REP – Centrale nucléaire de Flamanville – Réacteur n° 2 – INB 109
Remplacement des générateurs de vapeur.
 - [Avis d'expertise n°2025-00098 du 2 octobre 2025](#) 
 - [Décision n° CODEP-DCN-2025-058296 du président de l'ASNR du 22 octobre 2025](#) 

PROCESSUS STANDARD « DÉCISION » SIMULTANÉITÉ AVIS / DÉCISION OU POSITION

Exemple simultanéité avis / prise de position :

- **Avis d'expertise ASNR n°2025-00083 du 23 juillet 2025 : EDF – PROJET EPR2 – SITE DE GRAVELINES – SOLUTIONS DE RENFORCEMENT DU SOL**
- **Courrier ASNR à EDF CODEP-DCN-2025-057827 du 14 octobre 2025: Choix du système de renforcement du sol pour les réacteurs EPR2 en projet sur le site de Gravelines**

➔ **Publication simultanée sur le site ASNR le 16/10/2025**

Avis d'expertise de l'ASNR de juillet 2025

Imprimer 

Partager 

- EDF – Projet EPR2 – Site de Gravelines
Solutions de renforcement du sol
 - Avis d'expertise de l'ASNR n° 2025-00083 du 23 juillet 2025 
 - Courrier de l'ASNR adressé à EDF référencé CODEP-DCN-2025-057827 

PROCESSUS SPÉCIFIQUE « BATCH »

CAS DE L'INSTRUCTION LONGUE

Exemple 1 : instruction de la demande d'autorisation de création de CIGEO

3 avis d'expertise et 3 réunions du groupe permanent déchets avant l'avis ASNR:

- Avis IRSN 2024-00051 du 12/04/2024 GP1 (données de base) publié le 16 mai 2024 (GP1 24 et 25 avril 2024)
- Avis IRSN 2024-00167 du 29/11/2024 GP2 (sûreté en exploitation) publié le 16 décembre 2024 (GP2 tenu les 10 et 11 décembre 2024)
- Avis d'expertise ASNR 2025-00056 du 06/06/ 2025 GP3 (sûreté post-fermeture) publié le 8 juillet 2025 (GP3 25 et 26 juin 2025)

Projet d'avis ASNR mis en consultation auprès des parties prenantes qui ont participé au dialogue et à la concertation entre le 3 octobre et le 6 novembre 2025

Finalisation de l'avis prévue fin novembre et publication prévue début décembre.

Exemple 2 : instruction EPR2 (avis publié en juillet) :

- EDF – Projet EPR2
Tuyauteries classées de sûreté en polyéthylène haute densité (PEHD) – Évaluation des règles de conception et de construction de la partie amenée SEC1-2 des EPR2 de Penly
- Avis d'expertise n°2025-00075 du 8 juillet 2025 [↗](#)

PROCESSUS SPÉCIFIQUE « BATCH »

CAS SANS DÉCISION

Avis d'expertise de l'ASNR de juin 2025

Imprimer 

Partager 

- Transport

Demande d'extension d'agrément du modèle de colis TN 24 DH

- [Avis d'expertise n°2025-00069 du 30 juin 2025](#) 

Avis d'expertise non suivi d'un acte administratif public (simple notification de l'extension du certificat d'agrément par l'ASNR)

- CEREMA

Conditions d'utilisation en chantier d'un accélérateur de particules mobile pour la radiographie d'ouvrages d'arts par le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)

- [Avis d'expertise n°2025-00067 du 23 juin 2025](#) 

Avis technique d'expertise en support aux activités NPX (nucléaire de proximité) qui conclue que les conditions sont adaptées

- EDF – REP

Tous paliers (hors EPR) – Prise en compte du retour d'expérience – Accroissement du risque de fusion du cœur induit par une garde d'eau insuffisante dans un puisard d'un système de sauvegarde lors du redémarrage de plusieurs réacteurs en 2022

- [Avis d'expertise n°2025-00066 du 23 juin 2025](#) 

Cas d'avis REX (retour d'expérience) avec engagement satisfaisant de l'exploitant (EDF)